

Ma troisième conclusion est que le Canada ne peut se permettre de rester indifférent à la moindre menace contre ses intérêts commerciaux aux États-Unis. Nous avons tout à perdre à jouer à l'autruche.

Ma quatrième conclusion est que seul un cadre institutionnel quelconque peut empêcher que notre accès au marché américain soit soumis à d'autres restrictions. Seul un accord contraignant nous permettra de définir les règles du jeu et nous donnera voix au chapitre dans la prise de décisions essentielles à notre bien-être économique.

Un pays qui dépend à ce point de son accès au seul marché américain serait imprudent de laisser le Congrès en fixer les limites au gré de sa fantaisie et en fonction d'une politique axée sur la défense d'intérêts locaux et particuliers, ou de s'en remettre à la diplomatie tortueuse du GATT, au risque que les intérêts canadiens soient foulés aux pieds au cours des luttes que se livrent les superpuissances économiques.

Si les règles sont justes et appliquées de façon impartiale, la règle du droit peut contribuer à réduire les inégalités créées par les différences de taille et de puissance entre deux partenaires. Comme tous les pays, les États-Unis ont leurs caractéristiques propres. L'une d'entre elles, qui est parfois une cause de frustration considérable pour nous, est l'orientation juridique du système américain. Nous devons travailler en fonction du respect américain pour les lois et les cours de justice. Nous devons persuader les Américains qu'il est dans notre intérêt commun d'établir un nouveau cadre juridique qui assujettira nos relations commerciales à un système de règles engageant solidairement les parties et de procédures facilitant le règlement des conflits.

Pour résumer, nous devons créer un système de lois commerciales extra-nationales afin d'empêcher les politiques protectionnistes des deux pays de détruire le marché intégré que la géographie et l'économie ont déjà créé. Nous avons besoin du cadre juridique d'un accord commercial bilatéral pour réduire le caractère politique du commerce et le rendre plus prévisible. Éliminer la politique du commerce serait profitable tant sur le plan commercial que politique. Cet objectif est essentiel pour les Canadiens et pour les Américains.